Dans l’attente de l’adoption définitive de la loi santé, un point sur notre position !

Cette loi suscite débat et polémiques. L’annonce d’une « journée sans médecin » le 13 novembre 2015 pour protester notamment contre la généralisation du tiers payant en est la preuve.

La Fédération Française des diabétiques avait formulé au sujet de cette loi cinq demandes :

- l’universalité des droits
- l’approche globale des besoins des personnes et la recherche de leur autonomie
- la juste place des associations et donc de la société civile dans la détermination
- la construction des réponses sanitaires la légitime reconnaissance de l’engagement associatif au service d’une démocratie sanitaire en progrès.

La Fédération sera particulièrement attentive aux discussions qui se dérouleront du 16 au 20 Novembre 2015. Rendez-vous à cette date pour faire un point sur cette loi et ses impacts dans le quotidien des patients diabétiques.